

La médaille de monnard et rigaud

Autor(en): **Roehrich, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **1 (1953)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727514>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA MÉDAILLE DE MONNARD ET RIGAUD

par le Dr A. ROEHRICH

APRÈS l'échec de la conspiration de Strasbourg (30 octobre 1836) où il avait tenté de soulever la garnison contre le gouvernement de Louis-Philippe, Louis-Napoléon fut expédié en Amérique. Il en revint bientôt à l'annonce de la grave maladie de sa mère (morte en 1837 à Arenenberg).

Elève du général Dufour, citoyen d'honneur du canton de Thurgovie, officier suisse, l'exilé jouissait chez nous d'une certaine popularité. Aussi pensa-t-il pouvoir dès lors continuer à résider en Suisse.

Cependant, la France était inquiète de savoir ce conspirateur, — il signait maintenant Napoléon-Louis —, si près de ses frontières. Par l'intermédiaire de son ambassadeur, elle demande, le 1^{er} août 1838, son expulsion à la Diète helvétique.

Cette démarche souleva dans le pays un très vif mouvement d'indignation et provoqua une violente réaction¹. Au cours des mois d'août et de septembre, d'ardentes discussions eurent lieu à la Diète siégeant alors à Lucerne.

Deux députés, C. Monnard, de Vaud, et J. J. Rigaud, syndic de Genève, se firent, au cours des séances et dans un rapport minoritaire, les porte-parole du sentiment populaire et réussirent à faire adopter une résolution négative à l'ultimatum français.

Le conflit fut finalement évité lorsque Napoléon-Louis, dans une lettre du 22 septembre, écrivit au président du Petit-Conseil de Thurgovie : « Je vous prie donc, Mr. le Landammann d'annoncer au Directoire fédéral que je partirai dès qu'il aura obtenu des ambassadeurs des diverses puissances les passeports qui me sont nécessaires pour me rendre dans un lieu où je trouve un asile assuré. »

¹ *Journal de Genève* du 5 août : « Nous le répétons, c'est moins Napoléon-Louis qu'on attaque dans la note que les Suisses. La forme dans laquelle elle est conçue comporte la plus sanglante injure qu'on ait jamais infligée à une nation... »



Fig. 12. — MÉDAILLE OFFERTE A MONNARD ET RIGAUD

Droit : Clio, muse de l'Histoire, vêtue à l'antique, debout sur un rocher, écrit sur le roc : WAADT UND GENÈVE. Sous le bras droit de la muse sont appuyés un écusson suisse surmonté du casque de Pallas et une grande épée. Au bas, sur le rebord rocheux, signature du graveur : F. ABERLI (de Winterthour, 1800-1872). — Argent doré, 52 mill., 51 gr. 1; W.2894.

Résolu à l'honneur de la Suisse, cet incident diplomatique eut, à l'époque, un retentissement qui dépassa nos frontières. Un groupe de patriotes zurichois fit frapper une médaille qui fut offerte à Monnard et Rigaud². Une lointaine colonie suisse, celle de Rio de Janeiro, fit aussi frapper une petite médaille commémorative dont elle fit hommage aux deux députés romands.

² L'exemplaire que nous publions ici vient d'être donné au Cabinet de Numismatique du Musée d'Art et d'Histoire par M. Jacques Le Fort.